NOTE — CERCLE COLBERT

« Vous pourrez bien rire dans quelques semaines » : les pronostics de Gaspard Gantzer, deux ans après

> *Le 2 mai 2024, cinq semaines avant les européennes, Gaspard Gantzer s'est prêté devant le Cercle Colbert à l'exercice du pronostic, en assumant le risque de se tromper. Deux ans, trois Premiers ministres et une dissolution plus tard, la relecture de cette soirée est instructive : sur le scrutin, il avait presque tout vu. Sur la décision qui a tout emporté, il s'était trompé — et il n'était pas le seul.*

Une soirée, un pari assumé

Le Cercle Colbert recevait ce soir-là, avec les alumni de Sciences Po Strasbourg, un invité inhabituel pour un cercle spécialisé dans les collectivités et les finances locales : non pas un politologue, mais un communicant. Le choix était délibéré, comme l'a relevé Henri de Grossouvre en ouverture — dans une période où la politique relève de plus en plus de la communication, un praticien de la communication est peut-être le mieux placé pour analyser la politique. On peut s'en réjouir ou le déplorer ; le constat, lui, est difficile à contester.

Ancien chef du pôle communication de l'Élysée sous François Hollande, Gaspard Gantzer a posé d'emblée sa position : il est sorti de la vie politique, il parle en observateur, ce qui lui donne « de la liberté d'analyse » et, ajoutait-il, toute sa subjectivité. Puis il a pris le risque : « Je vais prendre le risque de vous annoncer ce qui va se passer après le 9 juin […] vous pourrez bien rire dans quelques semaines quand vous observerez les résultats. »

Deux ans plus tard, on ne rit pas beaucoup — l'exercice s'est révélé remarquablement solide.

Le scrutin : un pronostic presque parfait

Sur le cœur de son exercice, la mécanique électorale, l'analyse tient. Il annonçait une participation supérieure aux prévisions, sous l'effet d'une dramatisation orchestrée jusqu'aux commémorations du Débarquement du 6 juin. Il annonçait un Rassemblement national « au moins à 30, peut-être 35 ». Il annonçait surtout, contre le consensus de l'époque, que le Parti socialiste et Place publique allaient « renaître totalement de leurs cendres », et que ce résultat casserait deux récits installés : celui de la majorité présidentielle comme seule opposition au RN, et celui du leadership de La France insoumise à gauche.

Il y ajoutait une loi de comportement électoral, apprise, disait-il, d'un homme politique très expérimenté : « Dans une élection, l'électeur ne vient jamais sauver celui qui est en train de perdre. » Quand un candidat descend, la dynamique s'accélère contre lui. C'est cette mécanique spéculative qu'il voyait à l'œuvre au détriment de Valérie Hayer, handicapée selon lui par un déficit de notoriété face à des adversaires plus aguerris — le soir même de la conférence, elle affrontait Jordan Bardella sur BFMTV.

L'angle mort : la dissolution

Restait la question de la suite. Interrogé sur ce que pouvait faire un président sans majorité et sans possibilité de se représenter, Gaspard Gantzer a passé en revue les options — l'international, le référendum, la dissolution — et les a écartées l'une après l'autre. Le référendum ? « Un saut dans le vide »

qui ne lui ressemble pas. La dissolution ? « Je n'y crois pas », tranchait-il : ce serait « un cauchemar » pour le chef de l'État, « une sorte de Fort Alamo », et cela « rajouterait un séisme au séisme ».

Le 9 juin 2024 à 21 heures, quelques heures après la fermeture des bureaux de vote, Emmanuel Macron annonçait la dissolution de l'Assemblée nationale. Les législatives des 30 juin et 7 juillet ont mobilisé 66,71 % des électeurs au premier tour — un record depuis 1997 — et produit une Assemblée sans majorité, partagée en trois blocs dont aucun n'approche les 289 sièges.

L'erreur mérite d'être relevée sans complaisance, mais elle est instructive : Gantzer avait parfaitement identifié le coût politique de la dissolution. Il en avait simplement déduit qu'elle n'aurait pas lieu.

Matignon à la droite : le pronostic le plus fort

Son scénario alternatif était détaillé, et c'est celui qui frappe le plus à la relecture. Il prévoyait d'abord une manœuvre de survie : Emmanuel Macron accorderait à Gabriel Attal « le coup des 100 jours », le temps d'enjamber les Jeux olympiques, avant de constater l'échec. Puis, à l'automne, faute de majorité, le président serait tenté de « proposer un deal à la droite […] un vrai deal cette fois », c'est-à-dire Matignon — en citant Gérard Larcher « ou une personnalité de ce type ».

Le calendrier a été bousculé par la dissolution : Gabriel Attal a démissionné dès le 16 juillet 2024, sans ses cent jours. Mais le 5 septembre 2024, Emmanuel Macron nommait Michel Barnier, issu des Républicains, Premier ministre. Le deal avec la droite que Gantzer jugeait inévitable a bien eu lieu, avec quelques semaines d'avance et par une autre porte.

La suite lui a donné raison sur l'instabilité qu'il redoutait. Michel Barnier a été censuré le 4 décembre 2024 — première motion de censure adoptée depuis 1962, et la première jamais adoptée en réponse à un article 49-3. François Bayrou lui a succédé le 13 décembre 2024, avant de tomber le 8 septembre 2025 sur un vote de confiance qu'il avait lui-même sollicité. Sébastien Lecornu, nommé le lendemain, a vu son premier gouvernement démissionner quatorze heures après sa composition, puis a été renommé le 10 octobre 2025 ; il est toujours à Matignon.

LE PRONOSTIC A L'ÉPREUVE DES URNES

Le 2 mai 2024	Le 9 juin 2024	Verdict
RN « au moins 30, peut-être 35 »	31,37 % — 30 sièges	**Vu juste**
Participation en hausse, « plus proche de 55-60 % que de 50 % »	51,49 % (50,12 % en 2019)	**Le sens, pas l'ampleur**
Le PS-Place publique « renaît de ses cendres » et devance Valérie Hayer	13,83 %, troisième à 0,77 point de Besoin d'Europe	**Presque**
Valérie Hayer en difficulté, handicapée par son déficit de notoriété	14,60 %, à 16,8 points du RN	**Vu juste**
Les Verts et Marion Maréchal « dans un mouchoir de poche entre 5 et 10 % »	Écologistes 5,50 %, Reconquête 5,47 %	**Vu juste**
La France insoumise à « 5 ou 6 % »	9,89 % — 9 sièges	**Manqué**
François-Xavier Bellamy sous 5 %, « le PPE sans aucun élu français »	LR 7,25 % — 6 sièges	**Manqué**

Le 2 mai 2024	Le 9 juin 2024	Verdict
Pas de dissolution : « un cauchemar », « une sorte de Fort Alamo »	Dissolution annoncée le soir même, à 21 heures	**Manqué**
Matignon proposé à la droite à l'automne	Michel Barnier (LR) nommé le 5 septembre 2024	**Vu juste**

Résultats définitifs du ministère de l'Intérieur, France entière. Les propos du 2 mai 2024 sont restitués d'après l'enregistrement de la soirée.

La recomposition : le clivage droite-gauche est bien revenu

Sur le fond, Gaspard Gantzer défendait une thèse : les dix ans du macronisme constituaient « une parenthèse », comparable à l'expérience giscardienne, et l'on reviendrait à un clivage droite-gauche recomposé — sans que Macron laisse d'héritiers ailleurs qu'au centre droit. Il ajoutait que le score de Raphaël Glucksmann déterminerait le sort de la NUPES : plus il serait élevé, plus l'union de la gauche aurait de chances d'être « remisée aux oubliettes ».

Le Nouveau Front populaire, né dans l'urgence de juin 2024, n'a pas survécu à sa victoire relative. En janvier 2025, Jean-Luc Mélenchon déclarait que le Parti socialiste n'était « plus un partenaire ». Aux municipales de mars 2026, le PS a exclu tout accord national avec La France insoumise et les deux formations se sont affrontées dans la plupart des grandes villes. Une primaire de la gauche unitaire a été lancée à l'automne 2025 — sans LFI, qui a verrouillé sa candidature derrière Jean-Luc Mélenchon, officialisée en mai 2026. Raphaël Glucksmann, lui, a lancé sa campagne présidentielle en juin 2026.

À droite, Bruno Retailleau a pris la présidence des Républicains en mai 2025 puis a été investi candidat à la présidentielle en avril 2026, sur une ligne d'autonomie assumée : ni alliance avec le Rassemblement national, ni avec l'UDR d'Éric Ciotti. Au Rassemblement national, Marine Le Pen, condamnée en mars 2025 à une peine d'inéligibilité assortie de l'exécution provisoire, a vu cette peine réduite en appel le 7 juillet 2026 ; redevenue éligible, elle s'est déclarée candidate et s'est pourvue en cassation.

Recomposition, donc — mais pas celle d'un retour à deux blocs. Trois pôles cohabitent, et aucun ne dispose d'une majorité.

Paris : « quand on redécoupe, on perd toujours l'élection derrière »

Le passage qui intéresse le plus directement les lecteurs du Cercle Colbert est sans doute celui sur le mode de scrutin parisien. Interrogé sur une éventuelle réforme du scrutin PLM destinée à donner des élus locaux au camp présidentiel, Gaspard Gantzer avait formulé une maxime et un jugement. La maxime : « Quand on redécoupe, on perd toujours l'élection derrière. » Le jugement : ce serait « absurde », le mode de scrutin en vigueur assurant un équilibre de représentation entre arrondissements.

La réforme a eu lieu. La loi du 11 août 2025, portée par le député Sylvain Maillard (Renaissance), soutenue notamment par LFI et le RN, rejetée en commission par le Sénat et validée par le Conseil constitutionnel le 7 août 2025, a dissocié les scrutins municipal et d'arrondissement à Paris, Lyon et Marseille, et ramené la prime majoritaire de 50 % à 25 %. Elle s'est appliquée aux municipales des 15 et 22 mars 2026.

Le résultat parisien n'a pas récompensé ses promoteurs. Emmanuel Grégoire, à la tête d'une union PS-Écologistes-PCF constituée dès le premier tour, l'a emporté avec 50,52 % contre 41,52 % pour Rachida Dati, la liste LFI de Sophia Chikirou obtenant 7,92 % — soit 103 sièges à gauche, 51 à droite et 9 à LFI sur les 163 du Conseil de Paris. Marseille et Lyon sont également restées à gauche. La maxime a tenu.

Gaspard Gantzer estimait par ailleurs que si l'on devait un jour toucher à Paris, ce serait pour changer le périmètre d'exercice du pouvoir plutôt que la répartition des sièges : « Ça devient grotesque d'avoir une ville de Paris réduite à ses 20 arrondissements » alors que l'espace économique et de vie est métropolitain. Il évoquait l'élection au suffrage direct du président de la Métropole du Grand Paris comme la réforme réellement « disruptive ». En juin 2026, le rapport « Du périph' à la métropole » du Haut-commissariat à la stratégie et au plan a proposé de fusionner Paris, les trois départements de petite couronne et la Métropole en une « Ville du Grand Paris » découpée en une quarantaine de districts. Rien n'est engagé législativement, mais le débat qu'il appelait de ses vœux est ouvert.

Le RN dans les territoires : l'intuition confirmée, l'ampleur discutée

Interrogé sur l'effet des européennes sur les municipales, Gaspard Gantzer répondait que des scores de 30 à 35 % « donneraient des envies, des idées » à des candidats, dans un parti qui ne dirigeait alors qu'une seule très grande ville, Perpignan, et l'inciteraient à « construire des listes puissantes ».

C'est ce qui s'est produit, à une échelle qui reste discutée. Le Rassemblement national et ses alliés ont présenté près de 600 listes en mars 2026 contre 410 en 2020, et sont passés d'une quinzaine à une soixantaine de communes, avec plus de 3 000 conseillers municipaux. Éric Ciotti (UDR) a emporté Nice face à Christian Estrosi ; Louis Aliot a été réélu dès le premier tour à Perpignan. Mais Marseille, Toulon et Nîmes leur ont échappé, et plusieurs analystes relèvent que le bloc sous-performe nettement par rapport à ses scores des législatives de 2024 : la conversion d'une dynamique nationale en pouvoir local reste son obstacle. La participation, elle, a bondi de 44,66 % en 2020 à 57,10 % au premier tour.

Ce qui reste, au-delà des pronostics

La partie la plus durable de la soirée n'est peut-être pas la boule de cristal, mais le diagnostic d'arrière-plan, formulé en réponse à une intervenante qui s'inquiétait de la capacité des responsables politiques à traiter des sujets techniques comme la souveraineté numérique.

Premier constat : le pouvoir s'est déplacé de la puissance publique vers les organisations privées. « Qui a le plus de pouvoir entre Gabriel Attal et Elon Musk ? » — la question, disait-il, ne se serait pas posée du temps du général de Gaulle. Deuxième constat : une « juniorisation » de l'action politique qui décourage les vocations administratives. « Si on n'est pas directeur de cabinet à 27 ans, on a raté sa vie […] Qui a envie de se retrouver directeur d'administration centrale pour se faire chapitrer par un conseiller technique de 23 ans ? » Troisième constat, le plus structurel : les partis politiques ne font plus leur travail de production idéologique ni de recrutement des talents.

Il en tirait pourtant une conclusion optimiste, et la formulait à rebours du discours dominant : « La jeunesse ne se désintéresse pas de la politique ; elle se désintéresse peut-être des partis politiques. » Elle s'engage ailleurs — collectifs, associations, fondations, think tanks —, sur l'écologie, les mutations économiques, la place de la France dans le monde, les questions de genre. C'est là, estimait-il, que les formes de militantisme se réinventent.

Il notait enfin, avec une lucidité que la campagne a confirmée, l'écart entre les enjeux réels du scrutin — défense, énergie, écologie, intelligence artificielle, souveraineté numérique — et l'agenda médiatique de ces semaines-là, saturé de faits divers. Citant une formule prêtée à Raymond Aron, il résumait le paradoxe de l'exercice auquel il se livrait : les hommes font l'histoire, mais ils ne savent pas l'histoire qu'ils font.

Ce que le Cercle Colbert en retient

- Les mécaniques électorales se prévoient mieux que les décisions personnelles. Gaspard Gantzer a lu la dynamique du scrutin avec précision et manqué l'arbitrage d'un seul homme, quelques heures après la fermeture des bureaux de vote.
- Une erreur de pronostic n'invalide pas une analyse. Il avait exactement décrit le coût politique d'une dissolution ; c'est ce coût, et non son inexistence, que la suite a confirmé.
- « Quand on redécoupe, on perd toujours l'élection derrière. » La réforme du scrutin PLM de 2025 et le résultat parisien de mars 2026 ont donné à cette maxime une illustration de manuel.
- Le diagnostic de fond — déplacement du pouvoir vers les acteurs privés, affaiblissement des partis comme lieux de production idéologique et de recrutement, engagement d'une jeunesse qui déserte les partis sans déserter la politique — a mieux vieilli que n'importe quel chiffre.

Pour aller plus loin

- La vidéo intégrale de la soirée : « Gaspard Gantzer | L'impact national des élections européennes », chaîne YouTube du Cercle Colbert
- Résultats officiels des élections européennes du 9 juin 2024 (ministère de l'Intérieur)
- Bilan chiffré des élections municipales des 15 et 22 mars 2026 (ministère de l'Intérieur)
- LOI n° 2025-795 du 11 août 2025 réformant le mode de scrutin à Paris, Lyon et Marseille (Légifrance)
- « Du périph' à la métropole : construire la Ville du Grand Paris », Haut-commissariat à la stratégie et au plan, juin 2026

Note établie à partir de la conférence-débat « L'impact national des élections européennes » organisée par le Cercle Colbert avec les alumni de Sciences Po Strasbourg le jeudi 2 mai 2024, à la Maison de la Chasse et de la Nature à Paris, avec Gaspard Gantzer, fondateur de Gantzer Agency et ancien chef du pôle communication de la présidence de la République (2014-2017). Soirée animée par Henri de Grossouvre, administrateur du Cercle Colbert, Soraya Jebari et Emmanuel Spiry. Les interventions du public sont restituées sans mention nominative. Les résultats électoraux cités sont ceux du ministère de l'Intérieur ; la chronologie gouvernementale est arrêtée au 23 août 2026.